

**SENSIBILISATION DES BAILLEURS PRIVÉS
À LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Action de
sensibilisation
des bailleurs
privés à la
sécurité électrique
dans leur
logement**

Conférence sous l'égide du Préfet de la Haute-Vienne

12 juin 2014 - 17h00 à 19h00 - ENSIL

Parc ESTER Technopole – 16 rue Atlantis à Limoges



Quelles dispositions pour les propriétaires bailleurs ?

- Bilan et perspective des actions de prévention « sécurité des installations électriques »
 - intervention PROMOTELEC
- La loi ALUR (promulguée le 24 mars 2014) et ses impacts sur les propriétaires bailleurs
 - intervention DDT / ADIL
- Points techniques : les audits énergétiques des copropriétés, les détecteurs de fumée et le conventionnement
 - intervention ADEME / DREAL / ANAH
- Questions/réponses, échanges avec les participants

Pour vous inscrire, écrire à l'adresse électronique suivante

sens-elec-bailleurs.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr

ou contacter la direction départementale des territoires au **05 55 12 95 26** ou **05 55 12 95 25**

Cette manifestation est à destination exclusive des propriétaires bailleurs du parc privé.

En partenariat avec :

